



Ordre du jour du Conseil Municipal du 22 Mars 2017 à 19 h

Ordre du jour :

- ◇ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 7 décembre 2016 (déjà transmis)
- ◇ Désignation du secrétaire de séance
- ◇ Décisions de M. le Maire article L 2122.22 du C.G.C.T

Délibérations :

URBANISME

- 1) Approbation de la révision générale du P.O.S valant élaboration en Plan Local d'Urbanisme
- 2) Transfert de la compétence en matière d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- 3) Préemption de la SAFER : garantie de la Commune

RESSOURCES HUMAINES

- 4) Création d'un poste d'agent contractuel

AFFAIRES GENERALES

- 5) Convention de partenariat pour la stérilisation et l'identification des chats errants

FINANCES

- 6) Durée d'amortissement : fixation

Questions diverses